



Paris, le 31 mai 2017

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**

Ministre de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les annonces présidentielles et ministérielles nous inquiètent quant à la volonté de modifier de manière importante voire de mettre un terme au dispositif « plus de maîtres que de classe ».

Travail collectif pour développer de nouvelles formes de pratiques de travail, regards croisés sur les élèves, meilleure explicitation des apprentissages, multiplication des interactions au sein de la classe, accent porté sur la prévention, ce dispositif est un levier prometteur pour améliorer la réussite des élèves, développer le travail en équipe et par là améliorer les conditions de travail des personnels.

Les enseignants concernés ne comprennent pas que vous remettiez en cause un dispositif dans lequel ils se sont fortement engagés et il serait prématuré de condamner cette nouvelle dynamique de travail sans recul suffisant.

Parce que les premiers effets bénéfiques commencent tout juste à être évalués dans le cadre du comité de suivi du dispositif, parce qu'il est plébiscité par les enseignants et qu'il encourage les collectifs de travail, nos trois organisations vous demandent d'entendre les enseignants et les chercheurs avant de décider de son avenir.

Avec la scolarisation des moins de trois ans et le temps libéré à disposition des personnels pour travailler en équipe et se former, ce dispositif fait partie d'un ensemble de mesures prometteuses pour l'éducation prioritaire dont il convient de poursuivre la mise en œuvre et l'évaluation. Les équipes ont besoin de soutien, afin de leur permettre de trouver la stabilité nécessaire au développement de ce dispositif et doivent pouvoir s'appuyer sur une formation initiale et continue toutes deux renforcées.

Il convient aussi d'aller plus loin en accordant ces moyens à des écoles qui, n'étant pas dans le secteur de recrutement d'un collège classé REP ou REP+, n'en disposent pas, alors que les caractéristiques socio-économiques des élèves scolarisés y sont celles de l'éducation prioritaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Francette POPINEAU**

Co-Secrétaire Générale

**SNUipp-FSU**



**Catherine NAVE-BEKHTI**

Secrétaire Générale

**SGEN-CFDT**



**Stéphane CROCHET**

Secrétaire Général

**SE-UNSA**

